



MAIRIE DE SEEZ

COMMUNIQUE DU 24 MARS 2020

ACTIVATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE AUX PERSONNES ISOLEES

L'ensemble des services municipaux s'engagent au côté de la population pour faire face à cette crise sanitaire, c'est pourquoi la Mairie de Séez met en place un service d'aide destiné aux personnes isolées de la commune.

Ce dispositif est en priorité dédié aux personnes isolées et vulnérables qui n'ont pas les moyens de se déplacer ou qui n'ont pas d'entourage à proximité, et uniquement pour des courses de premières nécessités (courses alimentaires, médicaments).

Les courses seront réalisées prioritairement dans les commerces de Séez.

Si vous êtes intéressés ou connaissez dans votre entourage ou voisinage des personnes susceptibles d'être concernées par la mise en place de ce dispositif, nous vous invitons à contacter le service état-civil au **04.79.41.06.95** afin de définir les besoins et les modalités qui s'appliquent à ce service.

Mairie de Séez

1, Rue Saint Jean-Baptiste 73700 SEEZ

Tél. 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr – www.seez.fr